

25 26 27

OCTOBRE | OCTOBER 2010
SHERATON MONTRÉAL (QUÉBEC) CANADA
www.acjq-qc.ca

Congrès ACJQ

9^e Conférence internationale S'occuper des enfants / 9th International Looking After Children Conference

JEUNESSE EN TÊTE

Au-delà du risque
les besoins de développement

YOUTH IN MIND

Beyond risk:
the developmental needs



**JEUNESSE EN TÊTE
AU-DELÀ DU RISQUE : LES BESOINS DE DÉVELOPPEMENT**

Appel de propositions de communication

**Congrès de l'Association des centres jeunesse du Québec
et
la 9^e Conférence internationale S'occuper des enfants**

**Montréal, Québec, Canada
25, 26 et 27 octobre 2010**

Thématique générale

L'Association des centres jeunesse du Québec (ACJQ) invite tous les membres du personnel des centres jeunesse, ainsi que les partenaires et les chercheurs concernés par l'intervention auprès des jeunes et des familles en difficulté, à soumettre des propositions de communication pour son congrès bisannuel qui aura lieu à Montréal les 25, 26 et 27 octobre 2010. Pour cette prochaine édition, le congrès de l'ACJQ incorporera la 9^e Conférence internationale *S'occuper des enfants (SOCEN) / Looking After Children (LAC)*.

Cet événement réunira toutes les catégories de personnel du réseau des centres jeunesse, des chercheurs, des étudiants, des gestionnaires, des représentants de milieux d'accueil, ainsi que des collaborateurs du monde de l'intervention et de la recherche en provenance du Québec, d'autres provinces canadiennes et de différents pays. Plus d'un millier de participants y sont attendus.

Le thème retenu pour cette édition est : « **Jeunesse en tête. Au-delà du risque : les besoins de développement** » :

- **Jeunesse en tête...**
Parce que la jeunesse est l'affaire de tous et qu'elle doit être au centre des priorités de la société québécoise.
- **Au-delà du risque : les besoins de développement...**
Parce qu'il faut protéger les enfants et les jeunes tout en leur permettant de se développer de façon optimale. Et ce, sans perdre de vue les besoins de développement de la communauté, de la recherche, des organisations sur les plans du personnel clinique et administratif, de la relève, des pratiques de pointe ou des systèmes d'information.

Ce congrès conjoint sera l'occasion d'aborder des enjeux spécifiques liés à l'évaluation des besoins des enfants et des jeunes, ainsi qu'aux stratégies à adopter pour y répondre. Ces enjeux spécifiques s'incarnent dans les sept thèmes suivants : les approches centrées sur les besoins de développement des enfants et des jeunes; le soutien à la parentalité; les approches intégrées; les approches participatives; la planification de l'intervention et des services; la qualité des services et les défis organisationnels. La stabilité et la continuité sont des préoccupations qui traverseront l'ensemble des sept thèmes du congrès. Les communications recherchées peuvent porter sur des initiatives d'intervention (approches, programmes, outils), des résultats de recherche, ainsi que sur des innovations dans les services administratifs et de soutien.

Ces thèmes seront plus spécifiquement abordés pour les enfants placés le 27 octobre 2010. Cette journée sera l'occasion de faire le point sur les réalisations et les expériences du recours à l'approche *SOCEN-LAC*, implantée au Québec et dans une quinzaine de pays.

L'approche *S'occuper des enfants (SOCEN) / Looking After Children (LAC)*

- Développée en Angleterre, l'approche *SOCEN* a pour objectif d'améliorer le bien-être et le développement des enfants placés.
- Au Québec, *SOCEN* est implanté dans plusieurs centres jeunesse.
- Dans plusieurs pays, les principes et les fondements de *SOCEN* traversent maintenant d'autres contextes d'intervention tels la transition à la vie autonome ou les services auprès des familles.

Thèmes

Les thèmes identifiés peuvent toucher diverses clientèles. Les communications doivent pouvoir s'intégrer dans l'un des sept thèmes suivants :

1) Approches centrées sur les besoins de développement des enfants et des jeunes

Les enfants et les jeunes en situation de protection ont de multiples besoins de développement, tout comme ceux de la population générale. Ils dépendent des adultes autour d'eux pour se développer de façon optimale. Se centrer sur leurs besoins signifie notamment :

- Dresser un portrait juste et détaillé de leurs besoins;
- Situer les enjeux de développement : scolarisation, santé mentale, identité, etc.;
- Tenir compte des conditions de vie dans lesquelles ils se développent.

2) Soutien à la parentalité

La parentalité renvoie à toute figure significative susceptible de répondre aux besoins des enfants et des jeunes : les parents biologiques, d'accueil et adoptifs, la famille élargie, les intervenants, la communauté et l'État. Soutenir l'exercice de leurs responsabilités parentales signifie notamment :

- S'intéresser à leurs habiletés parentales, à leurs besoins d'adulte, à l'importance de leur rôle et à leur intégration sociale.

3) Approches intégrées

Une approche intégrée signifie que la réponse aux besoins des enfants, des jeunes et des familles est une responsabilité collective. Pour y parvenir, nous devons soutenir le développement d'un continuum d'intervention où chaque intervenant et organisation y trouvent sa place selon ses spécificités. Favoriser des approches intégrées signifie notamment :

- Partager un langage commun;
- Miser sur le partage et la complémentarité des expertises, compétences et ressources des : familles, centres jeunesse, centres de santé et de services sociaux, écoles, centres de la petite enfance, organismes communautaires, communauté, etc.;
- Préconiser l'appui et l'implication de la communauté;
- Favoriser la concertation entre les ressources qui interviennent auprès des enfants et des jeunes et celles qui aident les adultes aux prises avec de graves difficultés personnelles ou sociales.

4) Approches participatives

Une approche participative fait appel à la collaboration des enfants, des parents et des divers professionnels dans l'évaluation des situations, la mise en œuvre de l'intervention, l'application et le suivi de l'intervention, ainsi que dans la révision de celle-ci. Soutenir des approches participatives signifie notamment :

- Favoriser une participation plus large et plus active dans l'offre de service entre les jeunes, les parents et les partenaires;
- Encourager l'engagement des acteurs afin de travailler de manière cohérente.

5) Planification de l'intervention et des services

Une planification de l'intervention et des services, qui mise sur le développement optimal des enfants et des jeunes, doit permettre de traduire l'évaluation de leurs besoins en actions

concrètes. Appuyer ce passage de l'évaluation des besoins à la planification de l'intervention et des services signifie notamment :

- Impliquer davantage les enfants, les jeunes et les adultes qui les entourent;
- Prioriser les actions à entreprendre afin de favoriser le développement optimal des enfants et des jeunes;
- Se préoccuper des résultats de nos interventions pour les enfants et les jeunes.

6) **Qualité des services**

L'évaluation de la qualité de la réponse aux besoins des enfants et des jeunes doit se traduire par la mise en place de systèmes d'information, le recours à des indicateurs de performance et des stratégies d'utilisation des données probantes. Réfléchir à la qualité des services signifie notamment :

- Documenter la situation des enfants et des jeunes, les pratiques et les conditions dans lesquelles elles s'exercent;
- Mieux connaître l'effet de nos interventions sur le bien-être des enfants et des jeunes;
- Encourager la recherche évaluative et l'utilisation des données probantes dans le développement de politiques, programmes et services afin d'avoir collectivement la jeunesse en tête;
- Identifier et distinguer les indicateurs de gestion, de qualité et de performance;
- Prioriser les évaluations de la performance adaptée aux services sociaux.

7) **Défis organisationnels**

La planification et la continuité des services passent également par le défi de la main-d'œuvre, le support informationnel et administratif. Le développement de stratégies efficaces de rétention de personnel, d'embauche, de recrutement, de communication, de diffusion, d'analyse de données disponibles et autres doivent être soutenues. Les organisations doivent encourager le développement des compétences de leur main-d'œuvre. Les défis organisationnels sont donc de l'ordre de :

- Susciter l'attraction optimale des jeunes au travail dans les centres jeunesse;
- Assurer un soutien de qualité et la relève nécessaire des cadres intermédiaires et supérieurs;
- Informer pour mieux gérer;
- Améliorer la qualité de l'information et la gestion courante des activités grâce aux technologies de l'information (qualité des données, tableaux de bord...);
- Développer des projets d'efficacité énergétique en lien avec le développement.

Types de communications

Communications : 90 minutes ou 45 minutes

Les communications de 90 minutes sont réservées à des présentations de projets, de programmes, d'approches ou d'outils, ainsi qu'à leur évaluation. Elles peuvent également concerner l'amélioration des processus de travail ou de soutien aux intervenants. La présentation est d'une durée de 60 minutes suivie d'une période de questions et d'échange avec les participants de 30 minutes.

Les communications de 45 minutes sont réservées à des présentations de projets, de programmes, d'approches ou d'outils, ainsi qu'aux communications de résultats de recherche et leurs applications concrètes pour l'avancement des interventions (transférables dans la pratique). La présentation est d'une durée de 30 minutes suivie d'une période de questions et d'échange avec

les participants de 15 minutes. Deux communications de 45 minutes se succéderont dans un bloc d'atelier d'une durée totale de 90 minutes.

Les présentateurs de communications sont encouragés à préparer leur présentation sur power point.

Affiches

Les affiches permettent de présenter des faits saillants de projets ou de recherches dans un format plus visuel et synthétique que les communications. Ce mode de présentation permet d'échanger avec les participants de façon individuelle. Les dimensions exactes des panneaux seront communiquées ultérieurement par le secrétariat du congrès. Les présentations par affiches auront lieu les 25 et 26 octobre.

Critères de sélection pour les communications et les affiches

- La pertinence du sujet eu égard aux thèmes du congrès et l'intérêt pour le personnel travaillant dans le réseau des centres jeunesse et leurs partenaires.
- La possibilité de généralisation du projet ou programme clinique, administratif présenté.
- Le caractère novateur et original de l'expérience ou du projet, mais suffisamment avancé pour permettre de tirer des conclusions ou des constats.
- Un projet clinique, administratif présentement dans une démarche d'évaluation ou ayant apporté des constats, des pistes de réflexion.

Directives pour soumettre une proposition

- Les auteurs sont autorisés à soumettre un maximum de deux (2) présentations en tant que présentateur principal. Il n'y a aucune limite pour le nombre de coprésentateurs.
- Les avis d'acceptation seront envoyés vers la mi-mars 2010. Les détails des sessions, ainsi que la présentation, seront inclus dans cette correspondance.
- **TOUS les présentateurs et coprésentateurs, dont les résumés seront acceptés et qui participeront au congrès DEVRONT DÉFRAYER LES FRAIS D'INSCRIPTION.** L'inscription en ligne sera disponible ultérieurement sur le site web de l'ACJQ. Les frais d'inscription seront les suivants :

	2 jours Congrès ACJQ 25 et 26 octobre 2010	1 jour Conférence SOCEN / LAC 27 octobre 2010	3 jours 25, 26 et 27 octobre 2010
Étudiants, familles d'accueil et organismes communautaires	185\$	100\$	260\$
Autres	375\$	200\$	540\$

- Veuillez utiliser le formulaire en annexe pour soumettre votre communication.
- Les soumissions non conformes aux instructions fournies ne seront pas évaluées.

Transmission du formulaire et demande d'information

Veillez transmettre par courriel le formulaire dûment complété au plus tard le 15 février 2010 à Camille Reid de l'ACJQ : creid@ssss.gouv.qc.ca.

Un accusé de réception vous sera envoyé pour confirmer la bonne réception de votre formulaire.

Pour les demandes d'information en français, veuillez contacter Camille Reid aux coordonnées suivantes :

- Courriel : creid@ssss.gouv.qc.ca
- Téléphone : 514 842-5181, poste 326

Pour les demandes d'information en anglais, veuillez contacter Paule Campeau aux coordonnées suivantes :

- Courriel : paule.campeau@umontreal.ca
- Téléphone : 514 343-6111, poste 5369